



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 octobre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 novembre 2005

**Avenant n°1 au Marché de Maintenance avec la Société BENTLEY  
concernant les logiciels MicroStation.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Yannick TARDY.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2005**

Monsieur Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a passé en 2003, avec la Société BENTLEY, un marché négocié (N°35/2003) pour la maintenance de ses licences Microstation.

En 2005, la ville de Niort a fait l'acquisition d'une licence supplémentaire « Microstation Powerdraft » destinée à la Direction des Espaces Publics.

Il est donc nécessaire de passer, avec la Société BENTLEY, un avenant au marché afin d'assurer la maintenance de cette nouvelle licence.

Le coût annuel de cet avenant s'élèvera à 92,69 € toutes taxes comprises et sera réglé sur l'imputation budgétaire : 011.0202.6156.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le présent avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard ZABATTA**